

Hankook 25 Hours VW Fun Cup

07, 08, 09 & 10 Juillet 2022

REGLEMENT PARTICULIER

Chapitre I. Organisation.

Article 1. Définition de l'épreuve.

L'épreuve « Hankook 25 Hours VW Fun Cup » a le statut d'épreuve nationale avec participation étrangère autorisée. L'épreuve est composée des séries et championnats :

- European VW Fun Cup (BEL).
- 100 Series by BGDC (BEL) & 750 MC (UK).
- Spanish F4 Championship (SPA).
- Historische Formel Vau Europa (DEU).

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par Kronos Events, Rue des Pieds d'Alouettes 28 à 5100 Naninne en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA, les prescriptions du RACB Sport, les règlements sportifs et techniques spécifiques des séries composant l'épreuve, le présent règlement particulier ainsi que ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les règlements des championnats et/ou séries figurent à l'adresse :

- European VW Fun Cup, 100 Series by BGDC : www.racb.com
- Historische Formel Vau Europa : www.formel-vau.eu
- Spanish F4 Championship : [F4 España | Campeonato de España F4 \(f4spain.org\)](http://F4 España | Campeonato de España F4 (f4spain.org))
- 750 Motor Club : <https://www.750mc.co.uk/>

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve :

Hankook 25 Hours VW Fun Cup

3.2 Autorité Sportive Nationale :

Royal Automobile Club of Belgium – RACB Sport
Rue d'Arlon 53/3



KRONOS

E V E N T S



HANKOOK
driving emotion



B – 1040 Bruxelles (Belgique)

Téléphone +32 22 87 09 11

Email : sport@racb.com

3.3 Organisateur :

Kronos Events SA

Rue des Pieds d'Alouettes 28

B – 5100 Naninne (Belgique)

Téléphone : +32 81 63 23 80

Fax : +32 81 40 17 25

Email : races@kronosevents.be

3.4 Secrétariat et permanence :

Jusqu'au mardi 5 juillet 2022 à 18h00 : voir Organisateur

À partir du mercredi 06 juillet 2022 à 10h00 :
Circuit de Spa-Francorchamps.

3.5 Date et lieu de l'épreuve :

07, 08, 09 & 10 juillet 2022

Circuit de Spa-Francorchamps, Route du Circuit
55, 4970 Francorchamps

3.6 Circuit :

Circuit de Spa-Francorchamps, 7004 m

Sens de la course : sens des aiguilles de la
montre.

3.7 Engagement :

à rentrer auprès de l'organisateur

Clôture et paiement des droits simples : mardi 5 juillet 2022 à 18h00.

3.8 Durée des courses :

voir timing en annexe.

Ce timing est informatif. Il fait partie du présent règlement, si besoin, pendant la durée de la course, il peut être modifié par le Collège des Commissaires Sportifs, sur proposition du Directeur de l'épreuve.

3.9 Vérifications sportives :

voir timing en annexe.

Lieu : 1^{er} étage bâtiment F1, Race Control. Local 115.

Les contrôles de licences seront faits par e-mail et/ou site internet.

Les séries de support peuvent organiser leurs contrôles administratifs dans le paddock de la série en question.

Tous les concurrents et pilotes doivent être en conformité avec les dispositions de l'annexe L du Code Sportif International 2022 émis par la FIA en ce qui concerne : leurs licences, le contrôle médical, le casque et les vêtements de protection. Les licences doivent être valables pour l'année en cours et être au moins du niveau stipulé dans le règlement sportif du championnat concerné.





Les licences d'un jour ne sont pas autorisées. Il est donc indispensable que tous les participants soient en possession d'une licence valable délivrée par le RACB ou par leur ASN.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

Les concurrents et pilotes ne peuvent pas faire l'objet d'une suspension de licence. Si vous êtes impliqué dans un incident, veuillez ne pas quitter le circuit sans autorisation des officiels de l'épreuve.

Les demandes de dérogations justifiées pour le passage aux vérifications sportives doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (sport@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.10 Vérifications techniques : voir timing en annexe.

Lieu : Pit F1, box 2 et Boxes ou Paddocks en fonction des séries.

Les prescriptions de sécurité applicables en Belgique seront d'application, à savoir :

- Equipements et système FHR des pilotes homologués aux normes FIA.
- Equipements des voitures (Sièges, ceintures, extincteur, réservoir à essence, ...)

Les demandes de dérogations justifiées pour le passage aux vérifications techniques doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (sport@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.11 Tableau d'affichage officiel : Paddock F1 – Local 115

3.12 Briefings : voir timing en annexe.

Ils auront lieu dans la salle de conférence, F1 Pit Building, 1^{er} étage, local 132.

Le briefing VW Fun Cup aura lieu à l'Hôtel de l'Eau Rouge.

3.13 Essence :

Toutes les courses : Les concurrents doivent aller se fournir en carburant (essence ou diesel) à la pompe située dans l'enceinte du circuit ou selon les règlements des séries. Le transport de l'essence dans les paddocks devra se faire avec l'encadrement d'une personne équipée d'un extincteur. Les infractions seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs. Les VW Fun Cup devront suivre la note explicative de la procédure de ravitaillement.



REFUELING HOURS		
DATES	OPEN AT	CLOSE AT
Jeudi 07/07 Donderdag 07/07 Thursday 07/07	09H00	12H00
Jeudi 07/07 Donderdag 07/07 Thursday 07/07	13H00	18H30
Vendredi 08/07 Vrijdag 08/07 Friday 08/07	12H00	14H30
Vendredi 08/07 Vrijdag 08/07 Friday 08/07	18H00	22H00
Samedi 09/07 Zaterdag 09/07 Saturday 09/07	14H30	-
Dimanche 10/07 Zondag 10/07 Sunday 10/07	-	17H00

RESPECT THE SPEED LIMITS 15Km/h

3.14 Parc fermé :

Dans le paddock de la série.

Pour la European VW Fun Cup, le parc fermé aura lieu sur la piste.

3.15. Distribution des pneumatiques :

Il y aura un espace technique « Hankook », Paddock Vert.

3.16 Voie des stands (Pitlane) :

Pour les séries de support : elle sera définie lors du briefing.

La vitesse maximum autorisée dans la voie des stands est de 60 km/h (séries de support) et 50 Km/h (VW Fun Cup). Chaque infraction sera sanctionnée en application des pénalités



prévues par le règlement de la série concernée ou, en l'absence de telles pénalités, par la direction de course, en concertation avec un membre du Collège des commissaires Sportifs.

En VW Fun Cup, le kit de sécurité Pitlane 2022 est obligatoire.

Pour les Hankook 25 Heures VW Fun Cup :

Les concurrents utiliseront les voies des stands F1 + Endurance (la grande pitlane). L'entrée se fera exclusivement par la Chicane (corde droite de la chicane du bus-stop, T19) et la sortie se fera exclusivement après le virage du Raidillon à hauteur du 'Turn 4' en tenant sa droite. Il est interdit de franchir la ligne blanche délimitant la sortie des stands.

Dans la voie des stands, il est strictement interdit d'utiliser la marche arrière.

Il est strictement interdit de fumer dans la voie des stands et dans les stands (boxes). Les enfants et les animaux sont strictement interdits sur la voie des stands. Les animaux doivent toujours être tenus en laisse dans l'ensemble de l'enceinte du circuit de Francorchamps.

En VW Fun Cup, il est strictement interdit pendant les entraînements et la course de :

- Fermer la porte des stands côté pitlane sauf après abandon.
- Ravitailler en carburant. La seule et unique zone de ravitaillement sera située aux pompes TOTAL dans le paddock. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 10.000€ et une disqualification immédiate.
- Rentrer la voiture en marche avant, toutes les VW Fun Cup devront avoir le nez de la voiture vers la pitlane si elles se trouvent à l'intérieur des boxes ou souhaitent y rentrer.

Pendant toute la durée de la course, dans les stands et dans la voie des stands, en dehors de la zone technique prévue par l'organisateur (Pit Endurance, CT avant Box 1), il est formellement interdit d'utiliser un moyen de levage automatique de la voiture. Toutes opérations de levage de la voiture devront être réalisées manuellement.

3.17 Eclairage et numéros pour les 25 Heures :

Les numéros de course apposés sur les véhicules doivent être visibles en tout temps. Toute irrégularité sera sanctionnée par un arrêt obligatoire au stand jusqu'à réalisation complète de l'obligation. En ce qui concerne les numéros sur les deux flancs de la voiture (entre les ailes avant et arrière) et sur le toit (qui doit être lisible de l'avant de la voiture), le graphisme est laissé libre mais la dimension de chaque chiffre doit être de minimum 25 cm de haut et de minimum 5 cm d'épaisseur de trait.

Sont autorisés au maximum :

1. Deux phares longue portée d'un diamètre maximum de 160 mm et d'une puissance maxi de 55 Watts. (Ampoules Type H3)
2. Deux phares anti-brouillard ou de route d'un diamètre maximum de 140 mm et d'une puissance de 55 Watts. (Ampoules Type H4)
3. Deux phares de virage rectangulaire d'une surface maximum de 140 mm X 45mm et d'une puissance maxi de 55Watts. (Ampoules Type H3)



Les phares au Xenon sont proscrits ainsi que tout système permettant d'augmenter la puissance de l'éclairage. Si un autre système d'éclairage est autorisé pour les 25 heures, il sera défini par la publication d'un additif. L'usage intempestif des phares dits de longue portée est strictement interdit. Cet usage sera considéré comme un comportement anti-sportif.

L'annexe 3 – Revision 1 – additif 1 est validée pour toutes les versions de la VW Fun Cup.

L'emplacement des phares longue portée n'est permis que sur la barre avant, fixée sur les anneaux de fixation du capot. Un tendeur anti-vibrations est autorisé.

En aucun cas, il n'est autorisé d'éteindre les phares du véhicule lorsque celui-ci est en piste et que la procédure de nuit est ouverte. Tout constat sera suivi d'un rapport auprès du collègue des Commissaires Sportifs et sanctionné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification.

L'usage des clignoteurs doit être strictement conforme au code de la route. Les clignoteurs indiquent l'endroit vers lequel vous vous dirigez et non l'inverse.

Sur piste, pendant les procédures de nuit, il faut au grand minimum un point lumineux avant et un point lumineux arrière en fonction. Si une voiture roule sans cette obligation, elle sera obligée de rentrer dans son stand pour réparation.

Les systèmes d'appel de phares type « Flash Light » sont interdits.

Article 4. Officiels.

<u>Promoteur du meeting :</u>	Marc Van DALEN	Lic. RACB 3063
<u>4.1 Direction de course :</u>		
Directeurs d'épreuve	Laurent VOOGT Bernard DELVENNE	Lic. RACB 1426 Lic. RACB 2398
Directeur d'épreuve adjoint	Jean-Luc GELDERS	Lic. RACB 2167
Directeurs de course 25 Hours	Laurent VOOGT Bernard DELVENNE	Lic. RACB 1426 Lic. RACB 2398
Directeurs de Course adjoints	Serge NOEL Laurent FRILLOUX Alexandre SQUARTINI	Lic. RACB 1464 Lic. FFSA 21361 Lic. RACB 4099
Assistant Direction de Course		
Directeur de Course Spanish F4	Javier BONE	Lic. DPB/I-0040-ESP
Directeur de Course Formel Vau Europe Adjoint	Laurent VOOGT Alexandre SQUARTINI	Lic. RACB 1426 Lic. RACB 4099
Directeur de Course BGDC & 750MC Adjoint	Pascal VANHULLEBUSH Noël GEILENKIRCHEN Marc PILLOY Olivier HERMAN	Lic. RACB 2681 Lic. RACB 2495 Lic. RACB 4047 Lic. RACB 4105



4.2 Secrétariat de l'épreuve :

1^{er} étage Pit Building (local 115)

Valérie DEBACKER	Lic. RACB 1991
Nathalie DAUBREME	Lic. RACB 3183
Anaïs SMOES	Lic. RACB 4171

Secrétariat pour le 100 Series by BGDC

Gaëtane BACHY	Lic. RACB 3333
Claire LEONARD	Lic. RACB 2274

Secrétariat Formel Vau Europe

Wolfgang RAFFLENBEUL	Lic SPA 1131753
----------------------	-----------------

4.3. Commissaires sportifs :

VW Fun Cup :

Président	Alexandre MAGIS	Lic. RACB 3206
Membres	Ronald BARBIÈRE	Lic. RACB 1954
	André VAN STEYVOORT	Lic. RACB 1710
	Michel PIRNAY	Lic. RACB 0348
	Thierry DEFLANDRE	Lic. RACB 1142
	Etienne MASSILLON	Lic. RACB 0487

100 Series by BGDC & 750MC :

Président	Etienne MASSILLON	Lic. RACB 0487
Membres	Ronald BARBIÈRE	Lic. RACB 1954
	Michel PIRNAY	Lic. RACB 0348

Spanish F4 Championship:

Président	Thierry DEFLANDRE	Lic. RACB 1142
Membres	Alexandre MAGIS	Lic. RACB 3206
	TBC (SPA)	Lic.

Historish Formel Vau Europa:

Président	Alexandre MAGIS	Lic. RACB 3206
Membres	Thierry DEFLANDRE	Lic. RACB 1142
	André VAN STEYVOORT	Lic. RACB 1710

4.4 Commissaires techniques :

Chef de File	Ghislain VERRIEST	Lic. RACB 3021
Délégué Technique VW Fun Cup	Emmanuel LECOUVET	Lic. RACB 3894
Délégué Technique 100 Series by BGDC	Stany JANSSEN	Lic. RACB 1749
Délégué Technique Spanish F4	Daniel ESCUDEROS	Lic. JOC-0015-NA
	Manuel ALVAREZ	Lic. JOC-0023-AS
	Roberto MARTINEZ	Lic. OC-0338-M
Délégué Technique Formel Vau Europe	Kurt WARTENBERG	Lic. SPA 1058300
	Johann DICHTL	Lic. SPA 1171986

4.5 Service Médical :

Dr. Christian WAHLEN	Lic. RACB 1047
----------------------	----------------

4.6 Service de chronométrage :

Michael GOBLET	Lic. RACB 2373
----------------	----------------

4.7 Commissaires de piste :

Chef de file	RACB Track Marshals	
	Christian MONBALLIN	Lic. RACB 2415
	Francis MIDLAIRE	Lic. RACB 4061





<u>4.8 Commissaires de stands :</u> Chef de File	CNCS Jean-Marie BROHEE	Lic. RACB 2964
<u>4.9 Sécurité :</u>	Sven LEUFGEN	Lic. RACB 3842
<u>4.10 Relations Concurrents :</u>	Michel DE BACKER Pascal DE BACKER Yves DE GROOTE Didier HUTSEBAUT	Lic. RACB 2930 Lic. RACB 3824 Lic. RACB 3900 Lic. RACB 3876
100 Series by BGDC	Robert BUEKENHOUT Michel DE RUYDTS	Lic. RACB 3408 Lic. RACB 2810
<u>4.11 Responsable Paddocks :</u> Paddock Manager Pitlane Manager	Protection UNIT / Corporate Jean-Marc PLARD Pascale JACOBS Arnaud VANDENBROUKE	Lic. RACB 2756 Lic. RACB A284 Lic. RACB A380
VW Fun Cup Series Manager	Vanessa BOUCHAT	Lic. RACB 3117
<u>4.12 Press Officer :</u>	Grégory DEGUELDE	Lic. RACB 3741

Article 5. Timing de l'épreuve & gestion du meeting.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- Délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- Fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Welcome d'accueil : Dolce Villa – Francorchamps : <https://dolcevilla.be>

5.2 Départ des courses : Les procédures de départ seront données lors du briefing

5.3 Ouverture du paddock.

Le mercredi 6 juillet 2022 à partir de 10.00 heures, la zone F1 ne sera pas disponible avant 20h00. **Aucune entrée possible AVANT 10 HEURES.**

Article 6. Laissez-passer – Cartes de Fonction.

Ces documents seront remis et/ou mis à la disposition de chaque responsable et/ou coordinateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents et pilotes.



Article 7. Assurance.

L'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière. Numéro de la police : 730.261.439 AXA

Article 8. Divers.

8.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la direction de course, pitlane F1. Pendant les premiers tours d'essais libres, l'emplacement exact de la Direction de course sera montré aux pilotes. Les sanctions seront diffusées via le réseau des écrans sur les pages de classement.

8.2 Le directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs

8.3 Droit de réclamation :

European VW Fun Cup, 100 Series by BGDC : 500 €, à payer au RACB Sport

Droits d'appel :

European VW Fun Cup, 100 Series by BGDC : 2.000 €, à payer au RACB Sport

Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6.000€

8.4 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.

8.5 **Grille de départ des 25 Heures :**

Si le nombre de voitures Monoplaces est supérieur à 92, les voitures Bi-Places prendront le départ depuis la zone des stands F1 pour monter en piste à la Source 10 secondes après le passage de la dernière monoplace roulant à allure normale.

Les Bi-Places pourront embarquer des passagers pour autant que les pilotes soient reconnus aptes par le RACB à véhiculer des passagers. Ils disposeront d'un bracelet spécial « pilote biplace » et auront signé la charte RACB. Lorsque les Bi-Places rejoignent le feu rouge dans la voie des stands au pied du Raidillon, elles doivent emprunter la voie de droite afin que pilote et le passager fassent l'objet d'un contrôle. Les Bi-Places sont autorisées à rouler jour et nuit. Le directeur de course se réserve le droit, à tout moment, de les arrêter à leur stand, signalé par le panneau noir avec écriture blanche « BI PLACES IN », s'il estime que les conditions de course ne sont pas réunies pour la pratique du sport automobile avec passager. Après avoir débarqué les passagers, les voitures avec le pilote seul à bord pourront reprendre la piste. A ce moment, elles respectent les consignes normales.

8.6 La durée de conduite maximum, arrêts compris, sera de trois heures. La durée totale maximale de conduite sur l'ensemble de la course des 25 heures par pilote sera de dix heures. La règle des « Top Gun » sera de stricte application.



E V E N T S



8.7 Voitures Guest et équipages

Des voitures Corporate pourront être acceptées sur demande, elles pourront déroger aux règles du temps de conduite des équipages. Les demandes devront être approuvées par le Promoteur en concertation avec le RACB Sport.

8.8 VW Fun Cup – Biplaces – Arrêts aux stands :

Le temps d'arrêt obligatoire (Pit IN/OUT) est de : 2'00" avec passager, 2'30" sans passager, avec un pilote Top Gun + 10"

8.9 La pose des publicités sur la voiture Fun Cup est obligatoire dès les entraînements libres du jeudi 7 juillet 2022.

8.10 Dans le paddock, il est obligatoire de mettre sous le moteur des camions une bâche de protection pour les taches d'huile de minimum 2mx2m. Toutes taches d'huile sera facturée aux teams au prix de 39€/cm² avec un minimum de 500€. L'infraction à la non-pose de la bâche de protection sera sanctionnée de 500€.

RESPECTEZ LES COMMISSAIRES ET SOYEZ « FAIR PLAY », VOUS Y GAGNEREZ TOUS

Le présent règlement a été approuvé par le RACB Sport avec numéro de visa xxx en date du xx/06/2022.

